



---

# DÉPARTEMENT DU THÉÂTRE

---

**Edition 2022/2023**



# Table des matières

Personnes de contact.....	3
Diction allemande et française.....	4
Art dramatique allemand et français .....	7
Matières secondaires.....	11

## PERSONNES DE CONTACT

### CHEF DE SECTION

Scassellati Laurence ([lscassellati@vdl.lu](mailto:lscassellati@vdl.lu))

### ASSISTANTS AU CHEF DE SECTION

Gaspart Danièle, théâtre ([dgaspart@vdl.lu](mailto:dgaspart@vdl.lu))

# DICTION ALLEMANDE ET FRANÇAISE

**Diction allemande / Sprechkunst / Sprecherziehung** (Einzelunterricht) wendet sich an Personen, die in besonderer Weise darauf angewiesen sind, ihre Sprechfähigkeit beruflich oder privat zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten. Adressaten sind also Schüler, Lehrer, Schauspieler, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen und wer aus persönlichen Gründen Interesse hat.

L'objectif de la diction est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (lycéens, comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs) ainsi que pour un motif personnel.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions d'admission pour la **diction allemande** :

Zugang nach **bestandener Aufnahmeprüfung/ Test d'admission** Diction  
**Mindestalter 14 Jahre.**

Die Zulassung, bzw. Aufnahme und wöchentliche Teilnahme am Kurs *Sprechkunst - Diction allemande* sind **Voraussetzungen für** die Zulassung, bzw. Aufnahme, Einschreibung und wöchentliche Teilnahme am **Schauspielunterricht – Art dramatique allemande (2. Aufnahmetest am gleichen Tag/ 1 Szene).**

Inhaltlich besteht die Arbeit darin, literarische Texte jedweder Art (episch, lyrisch, dramatisch) text-, sinn- und situationsangemessen zu sprechen, auswendig zu rezitieren, vorzulesen oder im Gespräch zu verwenden.

Somit werden auch Atmung, Stimmgebung und Aussprache – in kommunikativen Zusammenhängen – auf die jeweiligen Anforderungen (Körper, Raum, Zuhörer) hin trainiert, die Sprechausdrucksfähigkeit geschult,

Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen einzusetzen. Sprechkunst kann somit individuell kreativ entwickelt und persönlich erweitert werden.

cf. internet : *conservatoire.lu*

(*enseignement/ programmes/ Département des Arts de la parole et du théâtre*)

Conditions d'admission pour la **diction française** :

**Accès à partir de 14 ans**, après **test d'admission réussi**.

Pour accéder au cours d'**art dramatique**, préparer un **2<sup>e</sup> test d'admission**  
1 scène par cœur, pour le même jour)

L'objectif de la diction est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (lycéens, comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs) ainsi que pour un motif personnel.

Une inscription au cours de **diction** est la **condition pour** l'accès au cours d'**art dramatique**. Un travail sur des textes littéraires de tous styles (épiques, lyriques et dramatiques) se fait également sur la respiration et sur la pose de la voix, sur la lecture à vue, avec respect du phrasé, du sens et de la situation, sur la phonétique et la prononciation, ainsi que sur l'expression et l'interprétation artistique / personnelle de textes (de différents genres, époques, styles), en fonction des spécificités d'une situation de communication donnée.

cf. internet : *conservatoire.lu*

(*enseignement/ programmes/ Département des Arts de la parole et du théâtre*)

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignants : Mme Danièle Gaspart (diction allemande et française)

M. Thomas Hölzl (diction allemande)

Mme. Anne Brionne (diction française)

## **ORGANIGRAMME**

### Division inférieure – 1<sup>er</sup> cycle

- Inférieur 1 (30')
- Inférieur 2 (30') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1<sup>ER</sup> CYCLE**)

### Division inférieure – 2<sup>e</sup> cycle

- Inférieur 3 (45')
- Inférieur 4 (45') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 2<sup>E</sup> CYCLE**)

### Division moyenne ou division moyenne spécialisée

- Moyen 1 (60') / Moyen spécialisé 1 (60')
- Moyen 2 (60') / Moyen spécialisé (60')
- Moyen 3 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 3<sup>E</sup> CYCLE**) / Moyen spécialisé 3 (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1<sup>ER</sup> PRIX**)

### Division supérieure

- Supérieur 1 (90')
- Supérieur 2 (90') (en cas de réussite **DIPLÔME SUPÉRIEUR**)

# ART DRAMATIQUE ALLEMAND ET FRANÇAIS

Le cours d'art dramatique français a comme objectifs la découverte et le développement du potentiel dramatique de l'élève, ainsi que des techniques corporelles et vocales permettant la construction de personnages variés.

Im *Schauspielunterricht / Art dramatique allemand* ( Sprache deutsch) geht es um die Entdeckung und Entwicklung der schauspielerischen Persönlichkeit und um die notwendigen handwerklichen Fähigkeiten, die Glaubwürdigkeit und individuelle Darstellung unterschiedlicher Rollen und Figuren ermöglichen.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions d'admission pour l'**art dramatique allemand** :

Voraussetzungen zur Teilnahme:

- Mindestalter: **14 Jahre**
- Schauspielerische Grundbegabung, in Verbindung mit der Bereitschaft eigene mentale und psycho- physische Prozesse zu erkunden und sich in seiner individuellen Persönlichkeit zu zeigen.
- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen, gutes Hörvermögen,, Kenntnis der Sprache, verständliche Aussprache , fließendes Lesen, entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten, Interesse an Literatur
- **2 bestandene Aufnahmetests** (Tests d'admission): in **Schauspiel** ( art dramatique allemande) und **Sprechkunst-Sprecherziehung** (Diction allemande); sowie die Einschreibung und wöchentliche Teilnahme an einem **Bühnen-Grundkurs** zu Beginn (2 Jahre) /**Cours de bases scène** (Atem- und Stimmbildung, Bewegung, Improvisation Sprechen und Improvisation Spielen).
- **Für die Aufnahmetests:**

- **Schauspiel:** Vorspiel einer vorbereiteten Szene oder eines Monologs aus der Theaterliteratur. Gegebenenfalls wird der Schüler zusätzlich eine Improvisation vorspielen, das Thema wird während des Tests durch die Schule mitgeteilt.
- **Sprechen / Diction.** 1 Text auswendig (cf. unter *Sprechkunst-Sprecherziehung - Diction allemande*)

### Conditions d'admission pour l'art dramatique français :

- Âge minimum: **14 ans.**
- Avoir des capacités au jeu et des disponibilités physiques, ainsi qu'une prédisposition à éveiller en soi des processus corporels, mentaux et psychiques permettant d'aborder le jeu théâtral.
- Avoir une voix posée et une diction soutenue, une bonne capacité d'écoute, connaissance de la langue, un phrasé maîtrisé, lecture à vue éloquente, un potentiel évolutif de l'expression, ainsi qu'un engouement pour la littérature
- Avoir **réussi** aux **2 tests d'admission**, en **diction française et en art dramatique français** / admission et inscription au cours individuel de *diction française* (cursus entier), ainsi que l'inscription et la participation hebdomadaire à un **cours de bases scène** (2 premières années).
- Parallèlement au cours d'art dramatique français, l'inscription au cours de *diction française* (cours individuel, cursus entier) **et** au *cours de bases scène* (cours collectif 2 années) est obligatoire
- Pour le **test d'admission en Art dramatique** :
  - présentation d'une scène ou d'un monologue du répertoire théâtral et, selon le cas, présentation complémentaire d'une séquence d'improvisation, dont le thème sera proposé par l'établissement lors du test,
  - pour le test d'admission nécessaire en *diction française* : cf. plus loin dans cette brochure

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)



Enseignants : Mme Martina Roth (art dramatique allemand)  
Mme Myriam Muller (art dramatique français)  
Mme Anne Brionne (art dramatique français)

## **ORGANIGRAMME**

### Division inférieure – 1<sup>er</sup> cycle

- Inférieur 1 (30')
- Inférieur 2 (30') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1<sup>ER</sup> CYCLE**)

### Division inférieure – 2<sup>e</sup> cycle

- Inférieur 3 (45')
- Inférieur 4 (45') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 2<sup>E</sup> CYCLE**)
- *Inférieur 5 (45') (en cas de non réussite de l'année Inférieur 4)*

### Division moyenne ou division moyenne spécialisée

- Moyen 1 (60') / Moyen spécialisé 1 (60')
- Moyen 2 (60') / Moyen spécialisé (60')
- Moyen 3 (60') en cas de réussite **DIPLÔME DU 3<sup>E</sup> CYCLE**) / Moyen spécialisé 3 (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1<sup>ER</sup> PRIX**)

### Division supérieure

- Supérieur 1 (90')
- Supérieur 2 (90') (en cas de réussite **DIPLÔME SUPÉRIEUR**)
- *Supérieur 3 (90') (en cas de non réussite de l'année Supérieur 2)*

## **Précisions**

- L'admission en division moyenne spécialisée d'art dramatique est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de diction.
- Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de chaque division, tout en appliquant la répartition prévue au paragraphe précédent
- Le nombre total d'années d'études est limité à cinq pour la division inférieure et à trois pour les divisions moyenne, moyenne spécialisée et supérieure.
- Les études d'art dramatique doivent obligatoirement être accompagnées de la continuation des études de diction à un niveau plus avancé que le niveau d'études d'art dramatique atteint.
- Un premier prix de diction constitue une condition d'admissibilité à l'examen du premier prix d'art dramatique et un diplôme supérieur de diction constitue une condition d'admissibilité à l'examen du diplôme supérieur d'art dramatique.

# MATIÈRES SECONDAIRES

## COURS DE BASE SCÈNE

Le « **cours de bases scène** » constitue une branche obligatoire pour les élèves en diction (**au choix : en langue allemande ou française**). Ce cours collectif a pour objectif de guider les élèves dès leur première inscription en diction, moyennant une multitude d'éléments théoriques et de techniques applicables.

Les matières abordées sont articulées autour de 4 axes principales, à savoir :

- A) **Respiration et voix** / formation vocale
  - B) **Improvisation**
  - C) **Rhétorique**
  - D) **Body balance** (*expression du mouvement*)
- 
- A) Développement de la respiration combinée (diaphragmatique et costo-abdominale), en fonction de la situation et de l'adresse / du public ; coordination respiration – voix – articulation / prononciation gestuelle – mimique – intention – posture, par rapport à un espace et à un public. Notions de base de l'anatomie et de la physiologie du processus de la voix et du langage.
  - B) Exercices de détente, à la concentration, l'observation, la sensation. Travail sur l'imagination et l'authenticité.
  - C) Initiation à la prise de parole en public (libre et structurée). Initiation à des structures élémentaires du langage et de la parole (discussion, discours, figures de style, argumentation).
  - D) Travail sur la tension et la tonicité du corps (souplesse, ancrage, flux), sur l'expression corporelle et la respiration

## CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif :

- Cours de base en langue française :  
Lundi de 18.00-19.30  
Samedi de 10.00-11.30
- Cours de base en langue allemande :  
Jeudi de 18.00-19.30  
Vendredi de 18.00-19.30

Enseignants : Mme Martina Roth  
Mme Anne Brionne  
M. Thomas Hölzl  
M. Jérôme Varanfrain

## ORGANIGRAMME

### Degré inférieur

- Inférieur 1 (90')
- Inférieur 2 (90')

## MISE EN SCÈNE

Le cours de mise en scène est un cours obligatoire pour les élèves de diction et d'art dramatique à partir de la 1<sup>re</sup> Mention, facultatif pour les personnes intéressées, suivant la disponibilité des places.

### **Objectifs**

- Le cours tâche de faire comprendre aux élèves l'essence même de ce qui signifie « mettre en scène »
- éléments de dramaturgie prioritaires à la compréhension d'un texte théâtral.
- un aperçu des différentes méthodes de mise en scène et de leur évolution au cours de l'histoire
- doter l'élève des outils individuels du métier de metteur en scène.

### **Aptitudes / Compétences souhaitées**

- un véritable intérêt pour le fait théâtral
- disposer d'une sensibilité particulière pour les émotions et pensées véhiculées sur scène, accompagnées d'une imagination à l'épreuve des enjeux d'un texte de théâtre.
- une bonne capacité d'observation, d'analyse et de synthèse est de mise pour aborder un texte théâtral et sa réalisation concrète sur scène
- une facilité à dialoguer, à expliquer, à réagir et à se faire entendre
- jouer les rôles et mettre en scène

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Conditions : Être détenteur d'un diplôme du 1<sup>er</sup> cycle en diction allemande ou française et avoir accompli le cours de base scène.

Poursuivre les études en diction jusqu'à l'obtention du diplôme

supérieur

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : 1x par mois à un samedi durant 8 heures

Enseignants: M. Frank Hoffmann

M. Florian Hirsch

## ORGANIGRAMME

### Degré inférieur

- Inférieur 1 (90')
- Inférieur 2 (90')
- Inférieur 3 (90')

# HISTOIRE DU THÉÂTRE

## CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : aucun

Test d'admission : NON

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif :

Mardi de 18.00-19.00 1<sup>ère</sup> année

Mardi de 19.00-20.00 2<sup>ème</sup> année

Enseignants : Mme Vinciane Kessels

## ORGANIGRAMME

### Degré moyen

- Moyen 1 (60')
- Moyen 2 (60') (en cas de réussite **CERTIFICAT DU DEGRÉ MOYEN**)

## RHÉTORIQUE

Le cours de rhétorique (en français) est une formation à la parole en public, personnalisée et en plusieurs étapes. D'une manière différente de celle du travail théâtral (construction d'un personnage), mais tout aussi vivante et authentique, le cours de *rhétorique* met l'accent sur la présence et sur le rayonnement de la personnalité individuelle dans la communication avec d'autres personnes.

Dans ces *cours collectifs*, les participants apprennent :

à **prendre la parole en public**, à s'exprimer librement en français, à être sensibilisés à la présence physique, au langage non verbal et verbal, ainsi qu'à la voix ; à analyser et moduler l'expression individuelle, en fonction de l'adresse (public).

La communication orale (échange en **dialogue/ discussion, argumentation et discours**) est au centre du travail proposé, qui consiste à structurer une pensée parlante personnelle et à parler de façon claire, précise et compréhensible. Ce qui est dit, le contenu, est aussi important que la forme, la manière *comment* on dit les choses. Il s'agit d'une recherche individuelle pour trouver et réussir à exprimer ses propres idées, trouver un style et des moyens d'expression personnels – face à un public et dans des situations données.

Ce cours prépare à des professions : enseignant, avocat, journaliste radio, représentation d'étudiants, comédien, interview, rhétorique des médias.

*Rhetorik* (Kurs in deutscher Sprache):

Die großen Einteilungen des Rhetorik-Curriculums beinhalten Schwerpunkte :

**Gespräch** : informieren, (re)formulieren, (nach)fragen, klären, zusammenfassen, bündeln, klärendes Gespräch und Streitgespräch unterscheiden; ...

**Argumentation**: thematisieren, in Frage stellen-kritisieren, Argumente pro und kontra formulieren, Position beziehen, eine Meinung formulieren, sich in einem Streitgespräch einbringen, Kampf- und Streitgespräch unterscheiden; ...

**Rede** : Texte lesen und verstehen ; berühmten Reden und Rednern zuhören, sie verstehen, analysieren, lesen, diskutieren ; Notizverfahren kennenlernen und anwenden ; Mündliches und Schriftliches vergleichen ; den



Sprechausdruck verfeinern; eigene Ideen zu einem Thema, einer Rede, einen Vortrag gliedern...

Anders als beim Sprechen in einer Rolle (z.B. beim Schauspiel), aber ebenso lebendig und ausdrucksvoll geht es in *Rhetorik* um Auftreten und Wirkung als individuelle Persönlichkeit in der Begegnung und Kommunikation mit anderen Menschen. Dieser Kurs bereitet u.a. auf folgende Berufe vor : Lehrer, Anwalt, Rundfunkjournalist, Schauspieler, Mediensprecher.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : 14 ans révolus avant le 1er septembre

Test d'admission : Test d'admission en **diction française** ou en **Sprechkunst / diction allemande**

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : Mercredi de 18.00-19.30

Enseignants : Mme Danièle Gaspart (en français)  
M. Thomas Hölzl (en allemand)

## ORGANIGRAMME

### Degré inférieur

- Inférieur 1 (90')
- Inférieur 2 (90')
- Inférieur 3 (90')